

Comité de Bretagne de Bridge

Paire mixte honneur *Finale de comité*

Le 13 décembre à Brest

- Convocation : 15' avant le début de l'épreuve au Bridge Club de Brest
Le Quartz, 4 Av Clemenceau, 02 98 80 75 89
- Hôtels : OCEANIA BREST CENTRE VILLE *** 82 rue de Siam 29200 Brest
T : 02 98 80 66 66 / F : 02 98 80 65 50 oceania-brest@hotel-sofibra.com
OCEANIA BREST AEROPORT *** Av du Baron Lacrosse 29850 Brest
T : 02 98 02 32 83 / F : 02 98 41 69 27 oceania-brest-aeroport@hotel-sofibra.com
- Arbitre : Jean-Yves Vigouroux
- Formule prévue : Tournoi par paires en 2 séances de 27 donnes avec écran
- Horaires : <http://www.bretagnebridgecomite.com/horaire.htm>
- Horaires : 1ère séance : 9h00
2ème séance : 14h00

Participants : (Cliquez sur le lien ci-dessous puis sélectionnez la compétition)
<http://www.ffb-competitions.net/servlet/FFBInscriptionEditionSitePublic.ServletInscriptionChoixCompetitionSitePublic?codeSite=27>

Résultats : Site comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com/>
ou directement par le site "Bridge Résultats" avec tous les résultats immédiatement :
<http://www.bridgeresultats.com/php/comcal.php?comite=bretagne&annee=10>

Cette épreuve est classée en catégorie 3 ou 4 Art 144/145 du Règlement National des Compétitions

Les compositions des équipes sont indicatives.

Aucune équipe ne peut se modifier après le début du stade final de comité de l'épreuve

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité
Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante.
Pour cela vous devez utiliser la page "forfait" de ce site en envoyant un courriel :
<http://www.bretagnebridgecomite.com/forfait.html>

Extraits du Règlement :

Tabac & Téléphones portables : Voir Article 12.

Appel : Tout appel pour ou d'une décision de l'arbitre devra être fait dans les 10 minutes suivant la fin de la mi-temps/séance. Tout appel d'une décision de l'arbitre pourra faire l'objet d'une pénalité d'au plus 2 P.V./2% en cas d'appel jugé frivole par la commission.

Une erreur en calculant ou en transcrivant la marque agréée peut être corrigée avant le début du tour suivant. Une erreur de marque évidente (une vulnérabilité par exemple) ou de saisie peut être corrigée jusqu'à l'annonce des résultats finaux. Aucune erreur ne sera corrigée après l'annonce des résultats finaux.

**Les « 17 » premières équipes seront qualifiées pour la
finale de ligue le 23-24 janvier à Nantes**

Le nb de qualifiés est certain

Cette convocation est disponible au format pdf avec les liens actifs sur : <http://www.bretagnebridgecomite.com/convoc.html>